

POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ DANS NOTRE FONDATION

La sécurité, la santé et la qualité de l'environnement de travail sont essentielles au sein de notre fondation. Cette politique Sécurité Santé Environnement (SSE) vise à instaurer un cadre dans lequel chacun prend pleinement conscience de son rôle et de sa responsabilité dans le maintien d'un environnement professionnel sûr et respectueux.

NOS VALEURS FONDAMENTALEMENT LIÉES À LA SÉCURITÉ ET À LA SANTÉ

Nos valeurs orientent chacune de nos actions. Nous sommes convaincus que la sécurité et la santé sont l'affaire de tous/toutes.

Le Respect de la mise en œuvre des bonnes pratiques de sécurité, à tous les niveaux, assure une atmosphère de travail où la santé et le bien-être sont privilégiés.

La Confiance a un rôle clé dans la gestion de la sécurité. Les membres d'une équipe s'appuient les uns sur les autres eux pour prendre des décisions et prévenir les risques.

La Responsabilité incombe à chaque personne qui participe activement au respect des règles et à la prévention des risques liés à la sécurité. En première ligne, les moniteurs/trices montrent l'exemple en assurant le suivi de la mise en œuvre des bonnes pratiques auprès des bénéficiaires.

La Solidarité qui découle d'une collaboration active entre tous les intervenant/e-s assure la sécurité et la prévention de risques.

Le Professionnalisme attendu de l'ensemble du personnel est garanti par une formation continue adaptée aux besoins et domaine d'activité concerné.

L'Agilité à prendre des décisions pertinentes et rapides, face à des situations dangereuses est cruciale pour maintenir la sécurité de tous.

UNE SÉCURITÉ ACCESSIBLE À TOUS

1. Prévenir les risques

La prévention des risques est intégrée dans nos pratiques quotidiennes et repose sur une approche proactive à tous les niveaux de la chaîne de commandement. L'objectif est d'anticiper et de réduire les incidents, grâce à une vigilance constante des équipes.

2. Garantir un environnement de travail sain et sécurisé

Chaque personne, quel que soit son rôle, a le droit de se sentir en sécurité et protégée. En plus d'être une obligation légale, les mesures de sécurité, de santé et de respect de la dignité humaine constituent un pilier essentiel du bon fonctionnement de l'organisation.

3. Responsabiliser le personnel encadrant

Le personnel d'encadrement joue un rôle clé dans l'application des mesures de sécurité. Au-delà de leurs fonctions de supervision, les moniteurs et monitrices sont des leaders exemplaires, capables de mobiliser leurs équipes et d'assurer une mise en œuvre efficace des protocoles. Ils peuvent s'appuyer, si nécessaire, sur les référents sécurité (PERCO et suppléant PERCO).

4. Développer la formation continue

La formation continue en matière de sécurité est indispensable à la mise en œuvre des bonnes pratiques qui en découlent. Cette formation est renforcée pour le personnel d'encadrement afin qu'il puisse piloter efficacement les mesures de sécurité et soutenir leurs équipes.

5. Sensibiliser et veiller à l'engagement collectif

La communication et les actions de sensibilisation impliquent tous les niveaux de l'organisation. La sécurité est un engagement collectif et chacun et chacune se sent investi dans cette mission.

UNE IMPLICATION DE TOUS LES NIVEAUX

1. Implication de l'encadrement

Les encadrants et encadrantes garantissent le respect des mesures de sécurité et s'affirment comme des acteurs de l'amélioration de la sécurité des personnes. Ils proposent des solutions aux situations identifiées, favorisent une communication transparente et assurent la transmission des informations au service QHSE.

2. Évaluation de la sécurité

Le service QHSE met en place un suivi des actions de sécurité sur l'ensemble des sites de la fondation. La direction est impliquée dans l'analyse des incidents et des situations à risque, afin de trouver des solutions pérennes.

3. Transparence et communication

Une communication transparente sur la sécurité est essentielle pour maintenir une vigilance collective. Le personnel d'encadrement est formé à l'écoute active et à la gestion des préoccupations de leurs équipes, des rappels SSE annuel seront planifiés.

4. Audits et bilans

Des audits sont réalisés pour vérifier le respect des consignes de sécurité. Le QHSE a la responsabilité d'organiser ces audits en accord avec la direction. Les rapports d'audits permettront de maintenir un standard SSE et maîtriser les risques.

CONCLUSION

En plus d'être un ensemble de consignes en matière de sécurité, cette politique constitue une véritable culture d'entreprise. Chaque personne, à tous les niveaux, en est un acteur, car la sécurité est un engagement commun.

Grâce à l'implication active de chacun(e), et plus particulièrement de l'encadrement, nous pourrons garantir un environnement de travail sûr et respectueux et faire de cette politique un succès.

Cheseaux-sur-Lausanne, le 20 avril 2026



Selim ARCAN
Directeur Général



Marc-Olivier GLUR
Responsable Qualité